

MONDE

Plus sévère avec l'Iran. Le dernier rapport de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique sur l'Iran est « *accablant* ». « *La France est profondément préoccupée* », dit Alain JUPPE. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, estime que la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU s'impose face à cette « *situation inacceptable* ». Alain JUPPE juge nécessaire de « *franchir un palier dans le renforcement de la pression diplomatique* ». Si « *l'Iran refuse de se conformer aux demandes de la communauté internationale et refuse toute coopération sérieuse, nous nous tenons prêts à adopter, avec tous les pays qui suivront, des sanctions d'une ampleur sans précédent* ». On évoque des sanctions contre la Banque centrale iranienne.

Craintes de frappes israéliennes. Le Rapport de l'AIEA démontre que l'Iran aurait travaillé à la conception d'une bombe nucléaire et poursuivrait encore des recherches dans ce but. Les chancelleries en concluent que l'Iran a cherché à se doter de l'arme nucléaire sous couvert d'un programme civil. Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA se réunira la semaine prochaine. Les Occidentaux tenteront de faire voter une résolution condamnant l'Iran. Benyamin NETANYAHOU a sonné l'alarme. « *Le monde doit arrêter l'Iran dans sa course aux armements nucléaires* ». Certains craignent un bombardement israélien sur l'usine souterraine de retraitement de Fordo entre Téhéran et Qom, où seraient de nouvelles centrifugeuses. Réaction immédiate de Mahmoud AHMADINEJAD. Le dirigeant iranien affirme qu'il ne reculera pas d'un iota.

Syrie : nouveau train de sanctions européennes. L'UE prépare un gel des crédits de la Banque européenne d'investissement. Le versement de toute nouvelle tranche des crédits en cours et la cessation de toute assistance technique devraient être également décidés, en début de semaine prochaine. Entre 1978 et 2010, la BEI a accordé plus de 1,7 milliard d'euros de prêts à la Syrie, dont plus de la moitié dans le secteur de l'énergie.

EUROPE

La démission de Silvio BERLUSCONI a fait des Euros ? Dans un premier temps, les Bourses européennes avaient nettement rebondi, avant de reculer à nouveau devant les incertitudes sur le nom de celui qui remplacerait le chef du gouvernement italien ainsi que l'attente du vote des mesures de rigueur budgétaire. Le vote de la loi budgétaire attendue par la commission européenne et le FMI pourrait avoir lieu ce dimanche. Les taux d'intérêts des obligations du trésor italien ont grimpé à 7,20%. Les marchés assaillis par le doute ont pratiquement tous sensiblement baissé. Le Président de la République italienne a confirmé le départ de BERLUSCONI et des nouvelles élections doivent avoir lieu en février. « Il Cavaliere » n'y participera pas. C'est Angelino ALFANO qui serait le candidat de centre droit pour le remplacer.

Il Cavaliere désarçonné. Bientôt, Silvio BERLUSCONI ne pourra plus se prévaloir de ses fonctions gouvernementales pour éviter de comparaître aux audiences des 3 procès en cours contre lui. La Chambre des députés n'a pas accordé la majorité au gouvernement lors d'un vote sur le bilan 2010 de l'Etat. 321 députés se sont abstenus, 308 ont voté pour. BERLUSCONI s'est emparé des relevés de ce vote nominatif pour identifier « *ceux qui m'ont trahi* ». Puis, se rendant à la Présidence de la République, il a fait savoir qu'il était « *conscient des conséquences du résultat du vote* », et a exprimé « *sa vive préoccupation face à l'urgente nécessité de donner des réponses concrètes aux attentes des partenaires européens* ». C'est ainsi que s'achève le 3^e gouvernement dirigé par BERLUSCONI.

Nouvel acte de la tragédie grecque. Le nouveau Premier ministre s'appelle Lucas PAPADEMOS. Après plusieurs jours de crise politique consécutive à la démission de Georges PAPANDREOU, la Grèce a choisi cet ancien vice-gouverneur de la Banque centrale européenne, pour diriger le nouveau gouvernement d'union nationale, qui sera chargé de gérer le pays jusqu'aux élections de février. Ce technocrate était le seul à recueillir le soutien de l'ensemble de la classe politique. Il est également considéré comme un interlocuteur crédible par les partenaires internationaux et les marchés financiers. Une coalition des socialistes du Pasok et de la nouvelle démocratie ND. Sa responsabilité sera d'autant plus grande que le premier obstacle est là : faire

adopter par le parlement le nouveau plan de sauvetage de 130 millions d'euros élaboré par l'UE. Ce qui permettra d'éviter la faillite de l'Etat grec en décembre.

Pas de taxe sur les transactions financières. Le Royaume-Uni et la Suède disent « non ». 1^{ère} réunion des ministres européens de l'Economie et des Finances sur la proposition de la Commission. Les taux retenus pour cette taxe qui s'appliquerait à l'UE à partir de 2014 et pourrait rapporter jusqu'à 57 milliards d'euros par an, sont de 0,1% sur les actions et les obligations et de 0,01% sur les autres produits financiers. La France, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche et l'Espagne sont très favorables à ce projet, mais les Anglais ont demandé un vote rapide pour mettre fin à « *ce gaspillage de temps* ». L'unanimité des 27 est requise pour l'adoption du projet. Un groupe de travail va être mis en place.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Tunisie : nouveau décompte parlementaire. Le mouvement de Hechmi HAAMDJ, basé à Londres, a récupéré 7 sièges à l'Assemblée constituante. Il dispose désormais de 26 élus, et devient la 3^e force politique du pays. Ennahda a désormais 89 sièges, et le Congrès pour la République, 30 sièges, devançant le mouvement de gauche Ettakatol, avec 21 sièges.

La RDC inquiète. L'ONU a exprimé ses « *vives préoccupations* » sur les violences commises en république démocratique du Congo, à moins de 3 semaines des élections, avertissant que le climat risquait d'y « *mettre en danger le processus démocratique* ».

POLITIQUE INTERIEURE

2^e vague de rigueur budgétaire sur la France. Le Président SARKOZY a justifié le plan de rigueur présenté la veille par François FILLON et défendu par François BAROIN, par « *l'absolue nécessité* » de réduire les déficits ; il a assuré avoir choisi le bon « *dosage* » d'efforts pour éviter de peser sur la croissance.

MORIN candidat. Il annoncera sa candidature à la présidentielle le 27 novembre à 11H, au pied du pont de Normandie qui enjambe l'estuaire de la Seine. Objectif du patron du Nouveau centre, ancien ministre de la Défense : « *porter des idées nouvelles dans un monde qui est en train de changer* ». Le Sénateur Hervé MAUREY a la charge de récolter les 500 signatures. Au centre certains sont réticents. François SAUVADET, le ministre de la Fonction publique, juge « *préoccupante cette candidature qui fragilise son parti* ». Jean-Christophe LAGARDE estime que MORIN a raison : « *Plus vite on se déclare plus vite on peut se retirer...* », dit-il. Quant à l'UMP, Marc-Philippe DAUBRESSE pense que le candidat MORIN n'ira pas jusqu'au bout.

COURTIAL pas candidat... En Belgique. Le Secrétaire d'Etat chargé des Français de l'étranger, initialement élu député de l'Oise, a fermement démenti la rumeur qui le donnait partant, chez les Français de l'étranger, dans la circonscription du Bénélux. Interrogé sur le sens de ses responsabilités ministérielles, il a décrit l'importance, selon lui, d'un travail de terrain. Il a expliqué s'être déjà rendu dans 11 pays depuis sa nomination fin septembre. Il sera aux Etats-Unis la semaine prochaine.

Guerre nucléaire à gauche ? Le ton s'est durci entre le PS et Europe Ecologie-Les Verts, dans les négociations pour parvenir à un accord de gouvernement dans la perspective de 2012. En déclarant qu'il « *préserverait la construction* » du réacteur nucléaire de 3^e génération (EPR) à Flamanville, le candidat socialiste, François HOLLANDE, a refusé de céder aux écologistes qui conditionnent tout éventuel accord à l'abandon de ce projet. La secrétaire nationale d'EELV, Cécile DUFLOT, sans vouloir « *dramatiser* » les propos de M. HOLLANDE, ne souhaite pas non plus « *banaliser* » la situation. Elle lui a demandé une position claire tant sur le nucléaire que sur les négociations. D'autres personnalités écologistes ont dénoncé violemment la « *fin de non-recevoir opposée par François HOLLANDE* ». Après la montée d'adrénaline, l'heure semble être à l'apaisement et au retour à la table des négociations.

CHEVENEMENT candidat... et bientôt SDF ? Le sénateur du Territoire de Belfort et ancien ministre, président honoraire du MRC, a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Selon des révélations de la Mairie de Paris, il occuperait toujours un logement social, depuis 1983. Il s'agit d'un appartement de 120m² dans le très coté quartier du Panthéon, qu'il loue 1.519 euros par mois (en dessous des prix du marché). M. CHEVENEMENT a constaté être « *candidat depuis 4 jours à peine* » et être déjà le sujet de « *rumeurs infondées destinées à me salir et à me faire taire* ».

François HOLLANDE battra Nicolas SARKOZY avec 61% des voix, si l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain. Sondage BVA pour Le Parisien-Aujourd'hui en France. HOLLANDE perd 3 points par rapport au mois dernier, tandis que SARKOZY, à 39%, en gagne 3. Au premier tour,

le candidat socialiste recueillerait 36% (-3), devant la Président de la République est à 25% (+2) et la candidate du Front national, Marine LE PEN, à 18% (-1).

Cote de confiance de Nicolas SARKOZY en hausse de 8%. Elle passe de 32 à 40% selon le sondage CSA-Les Echos. Mais 56% ne font pas confiance au Président de la République pour affronter efficacement les principaux problèmes qui se posent au Pays. En baisse de 9 points.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Députés européens : les 2 sièges supplémentaires accordés à la France par le Traité de Lisbonne seront attribués le 6 décembre.

Adoption du Budget Action extérieure de l'Etat pour 2012. http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2011-2012/20120044.asp#P62_2397

Extrait de l'intervention d'Alain JUPPE, ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes. « Conformément aux engagements pris à l'égard de nos compatriotes résidant à l'étranger, ce budget conforte les crédits d'aide à la scolarité : bourses et prise en charge. La dotation prévue dans le plan triennal ayant été, de l'avis de tous, sous-calibrée, ce sont ainsi 13,5 millions d'euros qui sont redéployés au profit de l'aide à la scolarité. Vous l'avez rappelé, au sein de cette enveloppe, ce sont les bourses qui connaissent la dynamique la plus forte, ... »

M. François ROCHEBLOINE, rapporteur pour avis. « Très bien ! »

M. Alain JUPPE, ministre d'Etat. « ... Puisque leur coût passe de 84 à 93 millions d'euros entre 2011 et 2012. En revanche, monsieur ROCHEBLOINE, le coût de la mesure de prise en charge a été stabilisé... »

M. François ROCHEBLOINE, rapporteur pour avis. « À quel prix ! »

Alain JUPPE, ministre d'Etat. « ... à la faveur du plafonnement introduit par le législateur lors du débat budgétaire précédent, dans le prolongement du rapport que vous aviez consacré à cette question avec Mme JOISSAINS. J'y reviendrai lors de la discussion de votre amendement. Le terme de stabilisation est d'ailleurs en deçà de la réalité puisque cette mesure coûtera en 2012 moins qu'en 2011, l'effet en année pleine du plafonnement limitant son coût à 31,9 millions d'euros en 2012 contre 33,7 cette année. »

M. François ROCHEBLOINE, rapporteur pour avis. « Et plus en 2013 ! »

M. Alain JUPPE, ministre d'Etat. « On ne peut donc plus parler de dérapage à propos d'une mesure dont la soutenabilité budgétaire est désormais garantie par un dispositif législatif et réglementaire rigoureux, mais nous y reviendrons. »

Budget Défense. Il s'élève pour 2012 à 31,5 milliards d'euros, amputé de 167 millions d'euros par rapport au projet initial, au titre du plan d'économies supplémentaires d'1 milliard annoncé le 24 août par le Premier ministre.

L'Outre mer moins dotée. Les députés ont voté une réduction de 56 millions d'euros des crédits ultramarins pour 2012, sur une proposition du gouvernement pour contribuer au milliard d'euros d'économies recherché. Soit un budget de 2.131 millions d'euros, déjà caduque selon les députés.

Sénat

Un budget mouvementé. Le projet de loi de Finances pour 2012 va être très largement amendé en fin d'année par un collectif budgétaire qui traduira le 2^{ème} plan de rigueur annoncé en début de semaine par le chef du gouvernement. En outre, la commission des finances du Sénat a largement remanié le volet recettes du texte. Une trentaine d'amendements de la rapporteure (PS) Nicole BRICQ, ont été adoptés. Elle a annoncé vouloir amorcer « ce que pourrait être plus concrètement la politique budgétaire de la gauche ». (Pour les dispositions qui concernent les Français de l'étranger, voir la rubrique dédiée en page 4).

Le nouveau Sénat va arriver. Le Président de la Haute assemblée, Jean-Pierre BEL, devrait annoncer le 16 novembre prochain les changements auxquels la majorité sénatoriale entend procéder. Contrairement à ce qui avait été entendu, il n'y aura pas de scission de la commission Affaires étrangères-Défense en deux, comme il avait été assuré à Jean-Pierre CHEVENEMENT, qui aurait alors pris la Présidence de la commission de la Défense. En revanche, deux commissions transversales devraient être créées. L'une sera consacrée au développement durable. L'autre au suivi de l'application des lois. Le nombre de membres nécessaires à la création d'un groupe politique sera ramené de 15 à 10 par le vote d'une résolution. Ce qui devrait permettre la création d'un groupe Verts qui devrait être présidé par Jean-Vincent PLACE.

Fabienne COSTA, ancienne collaboratrice de Christian SAUTTER, Martin MALVY et Pierre JOXE, serait nommée secrétaire général du groupe PS-EELV.

Ambiance tendue en séance entre majorité et opposition. Outre la loi de finances 2012 que la majorité de gauche amende de façon importante, deux temps forts sont attendus : le 8 décembre lors de l'examen d'une proposition de loi constitutionnelle visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux municipales aux étrangers non-ressortissants de l'UE résidant en France. Ce texte avait été adopté il y a 11 ans par une Assemblée nationale de gauche. Si le Sénat adoptait ce texte, il faudrait encore que le Président de la République, Nicolas SARKOZY, accepte de réunir le Parlement en Congrès. Enfin, le Sénat examinera le 15 novembre une proposition de loi déposée avant son départ du Sénat par Robert BADINTER, sur la responsabilité pénale du chef de l'Etat.

En commission aussi. Sans surprise, la commission des Lois du Sénat a adopté la proposition de loi de la présidente du groupe communiste Nicole BORVO COHEN-SEAT, cosignée par le président du groupe socialiste, François REBSAMEN. Le texte abroge l'ensemble des dispositions visant à créer les conseillers territoriaux en 2014. La commission a relevé que la mise en place des conseillers créerait la confusion entre les prérogatives de la région et du département, serait contraire à la parité, institutionnaliserait le cumul des mandats... Examen du texte en séance le 16 novembre.

CONSEIL DES MINISTRES

Nouveau plan de rigueur. Le Premier ministre a présenté un nouveau train de mesures qui représente 7 milliards d'euros d'économies ou de recettes supplémentaires d'ici à la fin 2012. Il s'ajoute à un précédent plan de rigueur de 12 milliards d'euros pendant la même période déjà décidé à la fin août.

Réaction européenne. François FILLON table sur un déficit de 3% du Produit intérieur brut (PIB) en 2013, Bruxelles envisage un chiffre plus proche de 5%. Une légère amélioration note la Commission européenne dans ses prévisions d'automne, mais pas suffisante pour retomber sous les 3% du PIB conforme au pacte de stabilité européen. Ces mesures sont « *importantes* », mais « *pour ce qui concerne 2013, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour corriger le déficit public excessif* » du pays, a estimé le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli REHN, qui a exhorté Paris à « *annoncer le plus vite possible* » ce qu'il entend faire pour que son déficit reste conforme aux objectifs de l'UE.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Déficit commercial de la France : nette hausse en septembre à 6,30 milliards d'euros. Sur le trimestre, le déficit atteint près de 17 milliards d'euros.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La scolarité des lycéens français à l'étranger devant la Commission des Finances du Sénat. Le budget de la prise en charge (PEC) a été voté par l'Assemblée nationale. Mais il a fait l'objet d'un amendement lors de son examen au Sénat par la commission des Finances. Richard YUNG, rapporteur spécial, sénateur représentant les Français établis hors de France, a fait adopter un amendement dont l'objet est « *d'assurer le financement des aides à la scolarité des enfants français scolarisés dans le réseau de l'AEFE. En effet, le dynamisme de ces dépenses risque d'aboutir à une impasse budgétaire dès l'année 2013 si elles ne sont pas maîtrisées. D'un point de vue social, le plafonnement de la PEC en fonction des revenus des familles constitue la meilleure réponse à ce problème.* »

Quel mécanisme de limitation pour la PEC ? L'amendement voté par la commission des Finances instaure un « *décret pris après avis de l'Assemblée des Français de l'étranger et, au plus tard, le 31 juillet 2012* », qui « *détermine les conditions dans lesquelles le niveau de revenu des familles peut faire obstacle à une telle prise en charge.* » En clair, le bénéfice de la PEC serait soumis à une condition de ressources des familles, comme les bourses.

Quid de la gratuité de la scolarité pour les lycéens français à l'étranger ? L'amendement du Sénateur YUNG doit encore être adopté en séance publique. Puis, il fera l'objet d'un examen par l'Assemblée nationale, dont la majorité politique est différente. Rien n'est donc joué... Car les députés ont rejeté toute modification de la PEC.

Budget des Français de l'étranger : audition d'Edouard COURTIAL par la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

- Il a rappelé que le nombre de nos compatriotes avait doublé ces 10 dernières années, pour atteindre 1,5 millions de Français inscrits au Registre mondial des Français établis hors de France ;
- le Secrétaire d'Etat chargé des Français de l'étranger a rappelé l'importance de l'effort consenti depuis 2007 à travers la prise en charge des frais de scolarité pour les lycéens français à l'étranger.
- Il a souligné que le budget alloué aux bourses avait été doublé depuis 2007.
- Il a confirmé l'intention de poursuivre, lorsque cela sera possible, la politique de généralisation de la gratuité de la scolarité française à l'étranger, rappelant l'engagement du Président de la République et du gouvernement dans cette direction.
- Soulignant les difficultés des français de l'étranger qu'il a pu constater, Edouard COURTIAL souhaite s'appuyer sur la Commission de l'Union européenne de l'Assemblée des Français de l'étranger. Il souhaite que la Commission, présidée par Jean-Pierre VILLAESCUSA, fasse des propositions en matière de simplification administrative, pour les Français résidant en UE.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Les corps des 153 victimes du vol Rio-Paris ont été identifiés. Un corps n'a pas pu l'être, et 74 victimes demeurent dans l'Atlantique, au large du Brésil. Annonce de l'association Entraide et Solidarité AF447, mettant un terme au processus d'identification des passagers et des membres d'équipages.

Service civique : état des lieux. Rapport d'information sur l'application de la loi relative au service civique. Les députés LESTERLIN et MAURER saluent « *l'indiscutable intérêt des jeunes* ». Quelques dérives toutefois, notamment la mixité sociale, encore « *imparfaite* ». La population concernée est plutôt féminine et diplômée, et le dispositif « pénètre plus difficilement les territoires ruraux ».

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Piratage des fichiers de l'UMP : ouverture d'une enquête préliminaire. Par le parquet de Paris, après la plainte du président du groupe UMP à l'Assemblée nationale déposée à la suite du piratage de données de près d'un millier d'élus et collaborateurs UMP. Le piratage, qui remonterait à « *une dizaine de jours* », a abouti à la mise en ligne de numéros de téléphone fixe et portable d'élus UMP (députés, sénateurs, députés européens) et de collaborateurs, des données concernant leurs suppléants, ainsi que leur nombre d'enfants et leur année de naissance.

CARNET

Nominations

Marie-Annick BOURDIN, ambassadeur en Zambie.

Philippe ETIENNE, représentant permanent de la France auprès de l'UE à Bruxelles, se verrait confier la présidence du conseil d'administration du Centre international d'études pédagogiques.

Nathalie LOISEAU, jusqu'alors directeur des ressources humaines à la direction générale de l'administration et de la modernisation du Quai d'Orsay, se voit confier cette direction générale.

Daniel RONDEAU, ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Thierry BONNIER devient secrétaire général de l'ENA.

Caroline CORNU, ancienne collaboratrice de Christian ESTROSI, jusqu'alors directeur exécutif de l'Agence française de développement, nommée conseillère à la Présidence de la République.

Marine CHOLEY, jusqu'alors chargée de mission au cabinet de Gérard LONGUET (Défense), est promue conseillère technique chargée des relations avec le Parlement à ce même cabinet.

Mohamed TABIT, jusqu'alors conseiller parlementaire au cabinet de Patrick OLLIER (Parlement), rejoint le cabinet Gérard LONGUET pour occuper les mêmes fonctions (Défense).

Benjamin LOCATELLI, chargé de mission au cabinet d'Edouard COURTIAL (Français de l'étranger).

Bertrand FURNO, jusqu'alors chef du service économique régional « Tunisie », devient chef de la mission financière auprès de la mission permanente de la France près les Nations unies à New York.

Christel PERIDON, jusqu'alors en Grèce, devient chef du service économique régional « Tunisie ».

Rama YADE, conseillère régionale d'Ile-de-France, 1^{ère} présidente du Parti radical valoisien, a intégré la société de conseil en ressources humaines Cursus Management, directrice chargée de mission.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans *INFOS Hebdo* ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr